

Bizanos, le 15 mai 2017

COURRIER ARRIVE LE

19 MAI 2017
10419
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE PAU-PYRENEES

Le Maire

à

M. LE PRESIDENT DE LA CDA PAU-PYRENEES, FRANÇOIS BAYROU

DIRECTION DE L'URBA, L'AMGT ET DES CONSTRUCTIONS DURABLES

Hôtel de France

2 bis Place Royale

BP 547

64010 PAU CEDEX

23 MAI 2017

A-10419

A l'attention de Mme Myriam MORTREUX,

Objet : Avis sur modification simplifiée PLU Mazères-Lezons

V/Réf. : D9752

Votre courrier en date du 27 avril 2017

Monsieur le Président et Cher Collègue,

J'ai bien reçu le dossier cité en objet consistant en la modification simplifiée du règlement du PLU de Mazères-Lezons.

Cette procédure n'ayant aucune incidence pour la Commune de BIZANOS, je n'ai en conséquence pas d'avis particulier à formuler sur ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



André ARRIBES

